

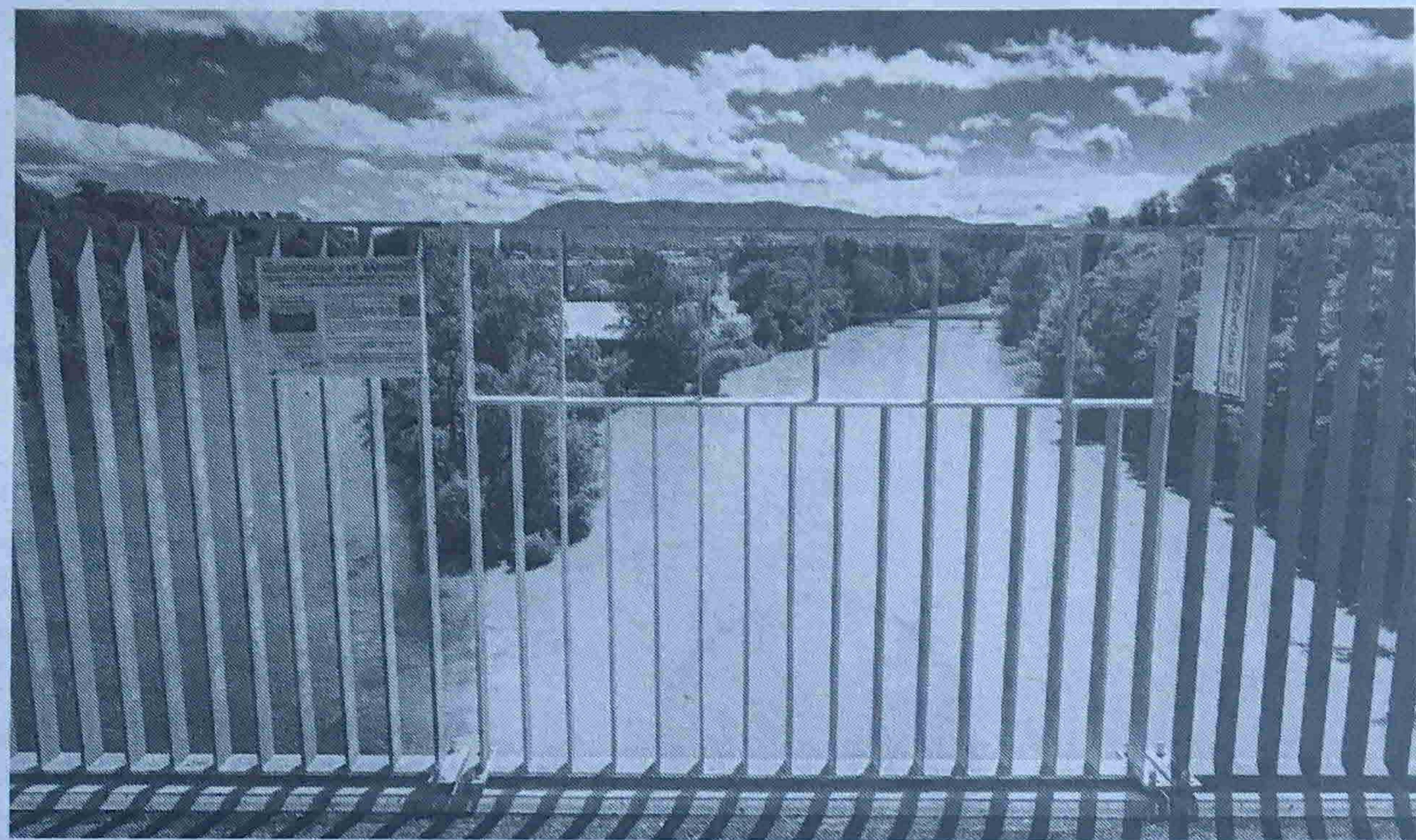
Peu d'enthousiasme pour les ouvertures

Barrière antisuicide ▶ Pour dégager la vue, la Ville de Genève a installé des prototypes d'aménagement de la barrière antisuicide du pont de la Jonction. Un sondage en ligne démontre un accueil mitigé

Un sondage en ligne à propos de la barrière antisuicide du pont de la Jonction confirme le rejet que cet aménagement a suscité dès sa découverte par les riverains. Quant à savoir ce qu'il faut faire de cet aménagement qui emprisonne le paysage, aucun consensus ne semble se dégager. Mercredi soir, le résultat d'un sondage en ligne a été dévoilé à une cinquantaine de personnes réunies à la Maison de quartier de Saint-Jean, à l'invitation du Forum démocratie participative.

Lors d'une précédente assemblée, en octobre dernier, Rémy Pagani, chargé des Constructions et de l'aménagement en Ville de Genève, avait présenté des prototypes permettant de dégager la vue, prototypes posés sur place pour que tout un chacun en juge.

Le module à «trois fenêtres» est la solution ayant remporté le plus de voix parmi les 257 réponses reçues par le forum, soit 190, dont 71 «à la rigueur». Le modèle à «six fenêtres» arrive quatrième avec 127 pour, dont 87 «à la rigueur». «Ces propositions ne suscitent pas d'enthousiasme et le module à trois fenêtres est vu comme un moindre mal facilement et rapide-



Aucun des prototypes proposés (ci-dessus le modèle à «six fenêtres») ne s'est démarqué à l'issue du vote. JPDS

ment réalisable», analyse le coordinateur du forum, Nicolas Künzler.

La deuxième solution dans le classement est celle que le conseiller municipal indépendant Vincent Schaller défend dans un texte déposé au Conseil municipal (158 pour, dont 39 «à la rigueur»). Elle consiste à rabaisser la barrière à 1,30 m, contre les actuels 1,55 m. L'élu veut revenir au gabarit prévu avant que les autorités n'intègrent les demandes de l'association Stop Suicide.

L'idée de tout reprendre à zéro en réalisant un «vrai» projet rem-

porte 134 suffrages, dont 56 «à la rigueur». «Cette solution prendrait beaucoup de temps», commente M. Künzler. Enfin, le statu quo gagne seulement 72 voix, dont 40 «à la rigueur».

Selon M. Künzler, aucune solution ne se démarque de ce «vote indicatif».

Rémy Pagani, lui, a annoncé que davantage de modules seraient posés afin d'améliorer la situation, rapporte M. Künzler. La solution sera-t-elle temporaire ou pérenne? «La discussion aura lieu au Conseil municipal», répond M. Künzler. **RACHAD ARMANIOS**